

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS À LA CATÉGORIE 1 D'ENQUÊTEUR DE L'INSEE

GUIDE D'AIDE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

L'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la motivation du candidat à exercer les fonctions d'un enquêteur expert de l'Insee ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ une présentation du candidat, le jury s'appuie sur un dossier constitué par le candidat. Le cas échéant, le jury peut demander aux candidats leur avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle.

Il appartient donc aux candidats de constituer le dossier qui sert de base à l'entretien avec le jury.

Ce guide a pour objectif d'aider les candidats à constituer leur dossier de RAEP : il présente les étapes de sa constitution et explique le contenu attendu.

Sur le site Internet insee.fr les candidats ont accès aux documents suivants :

- le modèle type de dossier de RAEP ;
- le présent guide.

Ce guide est complété par trois annexes :

- un glossaire qui précise les termes employés ;
- une liste de verbes d'action pour décrire les activités ;
- le descriptif des métiers des enquêteurs et des enquêteurs experts.

I - Le dossier RAEP

Le candidat utilise le modèle fourni sur insee.fr, rubrique Travailler à l'Insee : Concours et offres d'emploi / Liste et dates des concours / Enquêteur / Enquêteur de catégorie 1 : examen professionnel / Documents.

Il est invité à respecter les formats proposés. Le dossier doit être dactylographié, de préférence en police Arial de taille 10, simple interlignage.

Le dossier RAEP n'est pas noté.

II – Votre parcours professionnel

(page 2 du dossier RAEP)

Vous devez présenter votre parcours professionnel dans sa totalité, du poste le plus récent au poste le plus ancien.

L'exemple ci-dessous permet d'expliquer comment renseigner ce tableau.

Période	Nom et commune de l'organisme d'emploi ET Nom et intitulé du service d'emploi	Intitulé de l'emploi ou fonction exercés	Principales activités et/ ou travaux réalisés
Depuis le 1 ^{er} janvier 2013	<i>Insee DR d'Ile-de-France Saint-Quentin-en-Yvelines Service statistique - DEM</i>	<i>Enquêteur ménages</i>	Enquête Patrimoine, enquête Indice des prix à la consommation
Octobre 2009 à novembre 2011	<i>Insee DR de Haute-Normandie Rouen Service statistique - DEM</i>	<i>Enquêteur ménages</i>	Panel Politique de la Ville, enquête Indice des prix à la consommation
Février 2007 à octobre 2009	<i>Direction régionale de l'équipement - LYON Service statistique</i>	<i>Enquêteur</i>	Enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs auprès des promoteurs immobiliers

III – Les acquis de votre expérience professionnelle au service de votre projet professionnel

(pages 3, 4 et 5 du dossier RAEP)

DESCRIPTION DE VOS ACTIVITÉS DANS L'EMPLOI OCCUPÉ

Vous décrierez en une page maximum les activités que vous menez dans le cadre de votre emploi d'enquêteur / d'enquêtrice, à l'Insee et hors Insee. Vous êtes invité* à faire état des enquêtes que vous avez réalisées ainsi que des résultats obtenus en précisant le contexte.

* **Si vous le souhaitez** vous listerez les enquêtes les plus caractéristiques ou les plus emblématiques de votre parcours professionnel. Si vous voulez faire état des résultats obtenus, **faites le uniquement pour des enquêtes ou collectes des deux dernières années**. Vous pouvez aussi seulement décrire les enseignements tirés des enquêtes que vous avez menées.

CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

En une page au maximum, vous exposerez les enjeux principaux de votre poste actuel, au sein de votre unité et dans un environnement plus large. Vous décrierez ensuite votre rôle et la place de votre unité dans la chaîne de production des travaux.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ACQUISES AU REGARD DE VOTRE PROJET D'ÊTRE NOMMÉ ENQUÊTEUR DE CATÉGORIE 1 DE L'INSEE (savoirs, savoir-faire, savoirs comportementaux)

Vous décrirez succinctement comment, à travers une ou plusieurs de vos expériences professionnelles ou autres, vous avez mis en œuvre, acquis ou développé une ou plusieurs des compétences qui montrent votre capacité à assurer des fonctions d'enquêteur / enquêtrice de catégorie 1.

Extrait de la circulaire relative aux conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee

Elle (la catégorie 1) accueille les « enquêtrices et enquêteurs experts » qui assurent :

- *des opérations liées aux enquêtes auprès des ménages (tests, collecte, saisie) ;*
- *des opérations liées au recensement de la population (supervision, enquêtes auprès des communautés, enquêtes de contrôle, enquêtes sur la qualité du RIL) ;*
- *des relevés de prix ;*
- *des opérations particulières :*
 - *accompagnement d'enquêteurs ;*
 - *animation de formation ;*
 - *participation à des groupes de travail;*
 - *participation à des phases de préparation des enquêtes ;*
 - *contribution à la conception des enquêtes : participation aux bilans, aux expérimentations ;*
 - *participation au contrôle qualité des enquêtes ;*
 - *réalisation d'actions de communication interne..*

IV– Vos formations

(page 6 du dossier RAEP)

Cette rubrique concerne les formations que vous avez suivies et que vous jugez importantes dans l'acquisition de vos compétences professionnelles, **à l'exception des formations aux différentes enquêtes de l'Insee**. Vous les listerez de la plus récente à la plus ancienne. Vous pourrez aussi mentionner vos formations initiales.

Glossaire

Acquis : expérience, savoir obtenu par apprentissage

Activité : C'est un ensemble d'actions contribuant à un résultat. Une activité est décrite par un ou des verbes d'action les plus précis possible (cf. « Vocabulaire »).

Exemple : élaborer un plan d'action et le présenter à un groupe de travail

Aptitude : capacité à s'insérer dans l'environnement professionnel et à s'adapter aux évolutions probables du métier concerné par d'éventuels apprentissages ultérieurs.

Capacité : ensemble de dispositions et d'acquis dont la mise en œuvre se traduit par des résultats observables.

Compétence professionnelle : combinaison de différents savoirs et savoir-faire mis en œuvre en situation professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné.

Connaissances : savoirs et outils nécessaires à la résolution d'un problème donné dans le champ professionnel concerné

Emploi ou poste : ensemble de domaines de compétences assuré par un salarié au sein d'une organisation identifiée. La fiche de poste permet d'identifier les relations hiérarchiques et fonctionnelles qui constituent le réseau professionnel du salarié.

Expérience : connaissance ou pratique acquise au contact de la réalité, de la vie ou par une longue pratique.

Fonction : activité, emploi

Métier : ensemble cohérent des savoirs et savoir-faire faisant appel à un ou plusieurs domaines spécialisés de connaissances et nécessaires à l'exercice de plusieurs emplois d'une même famille.

Savoir : ensemble des connaissances théoriques ou pratiques.

Exemple : maîtrise de la pratique des outils bureautiques.

Savoir-faire : mise en œuvre d'un savoir et d'une habileté pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

Exemple : animation et encadrement d'une équipe.

Savoir comportemental : maîtrise d'attitudes et de comportements adéquats pour réaliser une activité.

Vocabulaire

Verbes d'action

Liste de verbes d'action qui peuvent être utilisés pour décrire les activités en fonction du rôle joué par l'agent et de son degré de participation à l'activité.

Ces verbes doivent permettre de décrire une expérience professionnelle et de mettre en valeur des compétences.

Verbes sur le champ PROPOSER, ÉLABORER, DÉFINIR, PARTICIPER À

Analyser	Assister	Communiquer	Concevoir
Conseiller	Consulter	Demander	Détecter
Donner son avis	Estimer	Étudier	Évaluer
Examiner	Identifier	Mettre en évidence	Orienter
Participer	Préparer	Présenter	Prévenir
Rapporter	Recenser	Rechercher	Recommander
Réfléchir	Renseigner	Simuler	S'informer
Soumettre	Transmettre		

Verbes sur le champ DÉCIDER, ÊTRE RESPONSABLE, CONTRÔLER, GÉRER, DIRIGER, SUPERVISER, PILOTER

Acquérir	Animer	Choisir	Comptabiliser
Conclure	Conduire	Contrôler	Déterminer
Établir	Exploiter	Fixer	Investir
Opter	Optimiser	Résoudre	Réviser
Vérifier			

Verbes sur le champ ADMINISTRER, ORGANISER

Anticiper	Classer	Compter	Coordonner
Enregistrer	Établir	Gérer	Planifier
Préparer	Prévoir	Programmer	Ranger
Recenser	Répartir	Répertorier	Tenir à jour

Verbes sur le champ PRODUIRE, EXÉCUTER, METTRE EN ŒUVRE, APPLIQUER

Accomplir	Définir	Effectuer	Élaborer
Faire	Mettre au point	Participer à	Proposer
Réaliser	Saisir	Tenir à jour	

Verbes sur le champ COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE

Concevoir	Conseiller	Consulter	Donner son avis
Orienter	Recommander		

Verbes sur le champ ALERTE, STRATÉGIE ET VEILLE, GÉRER LES CONSÉQUENCES, LES RÉPERCUSSIONS

Anticiper	Communiquer	Évaluer	Examiner
Identifier	Prendre en compte	Prévenir	Prévoir
Réagir	Rechercher	S'informer	Tenir compte

Verbes sur le champ QUALITÉ PROFESSIONNELLE

Conduire	Demander	Détecter	Entretenir
Estimer	Garantir que	Présenter	Réagir
Réfléchir	S'assurer de	Soumettre	Suivre
Surveiller	Valider	Veiller à	

COMPÉTENCES

Les compétences se définissent par rapport aux fonctions occupées. Vous trouverez ici une liste de termes correspondant à des compétences développées au cours du parcours professionnel :

- communication ;
- cœur de métier ;
- informatique ;
- management d'équipe / de projet.

Savoirs

Statistique, informatique, gestion administrative / juridique, diffusion / communication, formation, économie, normes, méthodologie, connaissance de l'environnement professionnel ;
Connaissance des métiers et des fonctions du Service Statistique Public (SSP), place de celui-ci au sein du système administratif ;
Connaissance du contexte institutionnel, réglementaire, déontologie.

Savoir-faire

Connaissance des procédures de réalisation des tâches à accomplir.

Savoirs comportementaux

Travailler avec les autres ;

Travailler avec sa hiérarchie (rendre compte, alerter, proposer, négocier, être autonome) ;

Encadrer une équipe ou travailler en réseau ou en partenariat (encadrer, animer, organiser les travaux, être à l'écoute, former, faire preuve de pédagogie, collaborer, mutualiser les informations, faire adhérer, gérer les conflits) ;

Prévoir, concevoir, aboutir, évaluer (innover, améliorer l'existant, expertiser, comprendre, identifier les enjeux, les risques, définir les objectifs, les priorités) ;

Mener à terme, aboutir, planifier, gérer les aléas, s'adapter, s'impliquer, être rigoureux, réactif, respecter les délais, évaluer les processus mis en œuvre ;

Évoluer ;

Capacité à changer d'environnement ;

Se présenter s'exprimer, communiquer ;

Entretien : écoute, réactivité ;

Clarté, concision et précision de l'expression.

Descriptif des métiers des enquêteurs et des enquêteurs experts

Réalisation d'enquêtes ménages, prix ou du recensement de la population

La mission principale des enquêteurs est de réaliser des enquêtes ménages, centrées autour de la passation d'un questionnaire au cours d'un entretien en face-à-face ou éventuellement par téléphone, des enquêtes prix, qui consistent à relever des prix dans des points de vente de biens de consommation ou d'équipement des ménages, et des opérations liées au recensement de la population, telles que le recensement des communautés, le contrôle de la qualité de la collecte ou du Répertoire d'immeubles localisés (RIL) et éventuellement la supervision.

Accompagnements d'enquêteurs

Les accompagnements d'enquêteurs constituent l'une des actions essentielles qui permettent de garantir et d'améliorer la qualité de la collecte. Ils sont destinés aux nouveaux enquêteurs, pour lesquels ils doivent être systématiques, mais aussi aux anciens enquêteurs, qui doivent être accompagnés régulièrement et particulièrement lorsque le besoin est souligné lors du dialogue qualité en continu.

Le dispositif actuel comprend, s'agissant des enquêtes ménages, divers types d'accompagnement soutien :

- l'accompagnement soutien au repérage permet d'appuyer l'enquêteur dans cette phase importante dont la qualité de la réalisation permet ensuite d'obtenir les meilleurs taux de collecte et de réussite possibles. Ce type d'accompagnement concerne le repérage des logements et également le contact avec le ménage ;
- l'accompagnement soutien à la collecte permet d'appuyer techniquement l'enquêteur, en début de collecte sur une enquête déterminée, afin de compléter la formation sur des difficultés particulières. Les phases spécifiques de collecte sur lesquelles l'accompagnement doit porter doivent au préalable avoir été définies par la DEM ou le site Prix ;
- l'accompagnement des enquêteurs nouvellement recrutés : un enquêteur expert peut être amené à exercer des fonctions de soutien d'un enquêteur nouvellement recruté, pendant une certaine période. Outre les accompagnements, il peut apporter au nouvel enquêteur, un soutien en continu et en tant que de besoin. Dans ce contexte, l'enquêteur expert peut notamment apporter de précieux conseils en termes d'organisation des tournées, d'organisation à domicile (préparation des enquêtes, optimisation des déplacements, gestion des relances), de remplissage de la fiche adresse, d'argumentaire et de gestion d'enquêtes multiples sur une même période.

S'agissant des prix, l'accompagnement consiste à suivre l'enquêteur dans sa collecte habituelle et à vérifier qu'il respecte les consignes de collecte, telles qu'elles figurent dans le guide de l'enquêteur prix.

Animation de formations

L'enquêteur expert peut animer des formations aux nouveaux arrivants, d'ordre général ou plus axées sur des aspects concrets du métier d'enquêteur.

S'agissant des enquêtes ménages, il peut participer aux sessions de la FGE (formation générale des enquêteurs). Une connaissance complète du contenu de mémento des enquêteurs, pour les enquêtes Ménages, et du [guide de l'enquêteur prix](#)¹ est requise, ainsi qu'un réel sens de la pédagogie.

Les formations aux enquêtes ménages relèvent des gestionnaires DEM. Néanmoins un enquêteur expert peut être l'un des membres du binôme et co-animer avec un gestionnaire de la DEM des formations aux enquêtes pérennes pour aider les enquêteurs dans l'appropriation des consignes de collecte et la réalisation d'exercices. Comme pour d'autres actions, ceci constitue un moment privilégié pour faire un retour d'expérience terrain.

¹ Sa version à jour est disponible auprès des sites prix.

Pour les enquêtes prix, la formation peut consister en des travaux pratiques sur le terrain et se rapproche du principe des accompagnements. Par ailleurs, l'enquêteur expert peut co-animer avec un gestionnaire des formations métiers.

Participation à des groupes de travail

En tant qu'agents des DEM, les enquêteurs experts participent à des groupes de travail ou des groupes d'utilisateurs mis en place au niveau local ou au niveau national, dès lors que des questions d'organisation du travail ou portant sur le métier d'enquêteur sont abordées.

Les enquêteurs prix experts peuvent participer à des expérimentations destinées, par exemple, à fixer le cadre d'une nouvelle forme de collecte. Dans ce cas, l'enquêteur expert doit être capable de prendre de la distance par rapport à cette collecte et proposer des améliorations au processus examiné.

Participation à des phases de préparation des enquêtes

L'enquêteur expert participe à certaines phases de préparation des enquêtes ménages, notamment les « focus groupes » dont l'objectif est d'expertiser les nouvelles questions et le protocole de collecte d'une enquête. Les enquêteurs experts peuvent aussi réaliser les répétitions générales en direction régionale avec les pilotes d'enquêtes (saisie de scénarios d'enquêtes).

S'agissant des enquêtes prix, l'enquêteur expert participe aux pré-enquêtes destinées, chaque année, à fixer le cadre de description des nouvelles variétés de produits dont l'introduction est envisagée pour l'échantillon de l'année suivante.

Contribution à la conception des enquêtes

A la fin de chaque enquête « ménages », un bilan national est effectué en région par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, avec une ou plusieurs DEM qui associent quelques enquêteurs qui l'ont réalisée. Lorsqu'un bilan, destiné à améliorer la conception des enquêtes, est demandé par la maîtrise d'ouvrage sur la base d'un document, avec ou sans réunion, l'enquêteur expert peut aider au recensement des contributions des autres enquêteurs. .

S'agissant des prix à la consommation, des expérimentations de nouvelles collectes sont régulièrement organisées. L'enquêteur expert participe au bilan de ces expérimentations et peut proposer des évolutions qui améliorent le processus sur le plan de la collecte ou sur la qualité du suivi des prix dans le champ de l'expérimentation. Il participe aussi aux bilans locaux de collecte réalisés annuellement par le site Prix dont il dépend.

Participation au contrôle qualité des enquêtes

La compétence et l'expérience des enquêteurs experts peuvent être utilisées dans le cadre de la démarche qualité autour des enquêtes. A échéances régulières et définies avec la DEM et/ou le site prix, ils peuvent participer à des réunions concernant le fonctionnement courant entre l'équipe de bureau et les enquêteurs, dans l'optique d'une revue régulière des processus avec les sphères métiers, et ainsi mieux contribuer à la qualité des enquêtes.